



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-03-67-PT
Date : 15 mars 2007
Original : FRANÇAIS

LE JUGE DE LA MISE EN ÉTAT

Le Juge : Jean-Claude Antonetti
Assisté de : M. Hans Holthuis, Greffier
Ordonnance rendue le : 15 mars 2007

LE PROCUREUR

c/

Vojislav ŠEŠELJ

**ORDONNANCE PORTANT CALENDRIER D'UNE CONFÉRENCE DE MISE EN
ÉTAT**

Le Bureau du Procureur :

Mr. Daniel Saxon
Mr. Ulrich Müssemer
Mme Melissa Pack
Mme Joanne Motoike

L'Accusé :

Mr. Vojislav Šešelj

NOUS, Jean-Claude Antonetti, Juge près le Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (« Tribunal »),

VU l'Ordonnance du 22 février 2007 par laquelle le Président de la Chambre de première instance nous a désigné juge de la mise en état¹,

ATTENDU qu'en application de l'article 65 *bis* A) du Règlement, le Juge de la mise en état convoque une conférence de mise en état au moins tous les cent vingt jours,

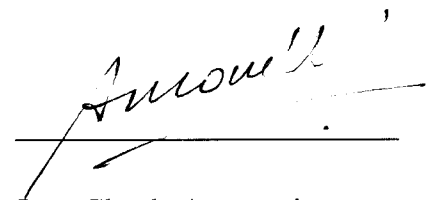
ATTENDU que, le 13 mars 2007, s'est tenue la dernière conférence de mise en état,

ATTENDU que lors de cette dernière conférence de mise en état, le Juge de la mise en état a fait part de son intention de tenir des conférences de mise en état tous les 15 jours à 3 semaines en vue de la préparation du procès,

EN APPLICATION de l'article 65 *bis* A) du Règlement,

ORDONNONS qu'une conférence de mise en état se tienne le 4 avril 2007 de 9.00 à 13.45 en salle I.

Fait en anglais et en français, la version en français faisant foi.



Jean-Claude Antonetti

Juge de la mise en état

Le 15 mars 2007

La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Tribunal]

¹ Order designating a pre-trial Judge, 22 février 2007.